

## Définitions, vocabulaire Villes dans l'Occident médiéval

**Ville** : Bourg fortifié où s'exercent des activités artisanales et marchandes. Devenue une commune, elle est administrée par des représentants de sa population.

**Faubourg** : Quartier récent qui s'est développé à l'extérieur de la muraille ou des remparts de la ville.

**La Hanse** : Association des cités marchandes de la mer du Nord à la mer Baltique (XIIe au XVIIe siècle).

**Foire** : Grand marché qui se tient sur une longue durée une fois par an et qui attire des marchands venus de loin pour s'échanger leurs marchandises.

**Lettre de change** : Lettre permettant le paiement à distance (d'une marchandise) d'une ville à l'autre.

**Métier, guilde ou corporation** : Association de marchands ou d'artisans d'un même métier d'une même ville qui fixe les règlements de la profession (et défend leurs intérêts).

**Charte de franchises** : Texte précisant les avantages accordés par un seigneur à une communauté d'habitants.

**Charte de commune** : Texte qui donne aux habitants de la ville le droit de se gouverner dans la limite fixée par la charte.

**Commune** : Au Moyen Age, association d'habitants en vue d'obtenir des droits particuliers ou des libertés accordés par un seigneur ou par le roi. Elle peut alors se gouverner elle-même.

**Bourgeois** : Habitants du bourg ou de la ville, qui ont obtenu des libertés de la part du seigneur.

**Sceau** : Empreinte de cire ou de plomb servant à authentifier un document.

**Beffroi ou Campanile** : Tour symbole d'une ville qui se gouverne elle-même, une commune (montrant la supériorité du pouvoir laïc sur le pouvoir religieux ; elle abrite une cloche qui avertit les habitants les habitants en cas de danger et qui sonne les horaires de travail).

**Hôtel de ville** : Edifice où se réunissent ceux qui dirigent la commune, le conseil municipal, les magistrats (échevins, consuls...).

**Cathédrale** : église de l'évêque (église principale du diocèse).

**Hôtel-Dieu** : Hôpital au Moyen Age, fondé et entretenu par l'Eglise.

**Université** : Communauté de maîtres et d'étudiants qui organisent l'enseignement.

**Ordre mendiant** : Ordre religieux fondé sur une pauvreté volontaire, chargés de répondre aux questions religieuses des citadins et de prêter assistance aux plus pauvres.